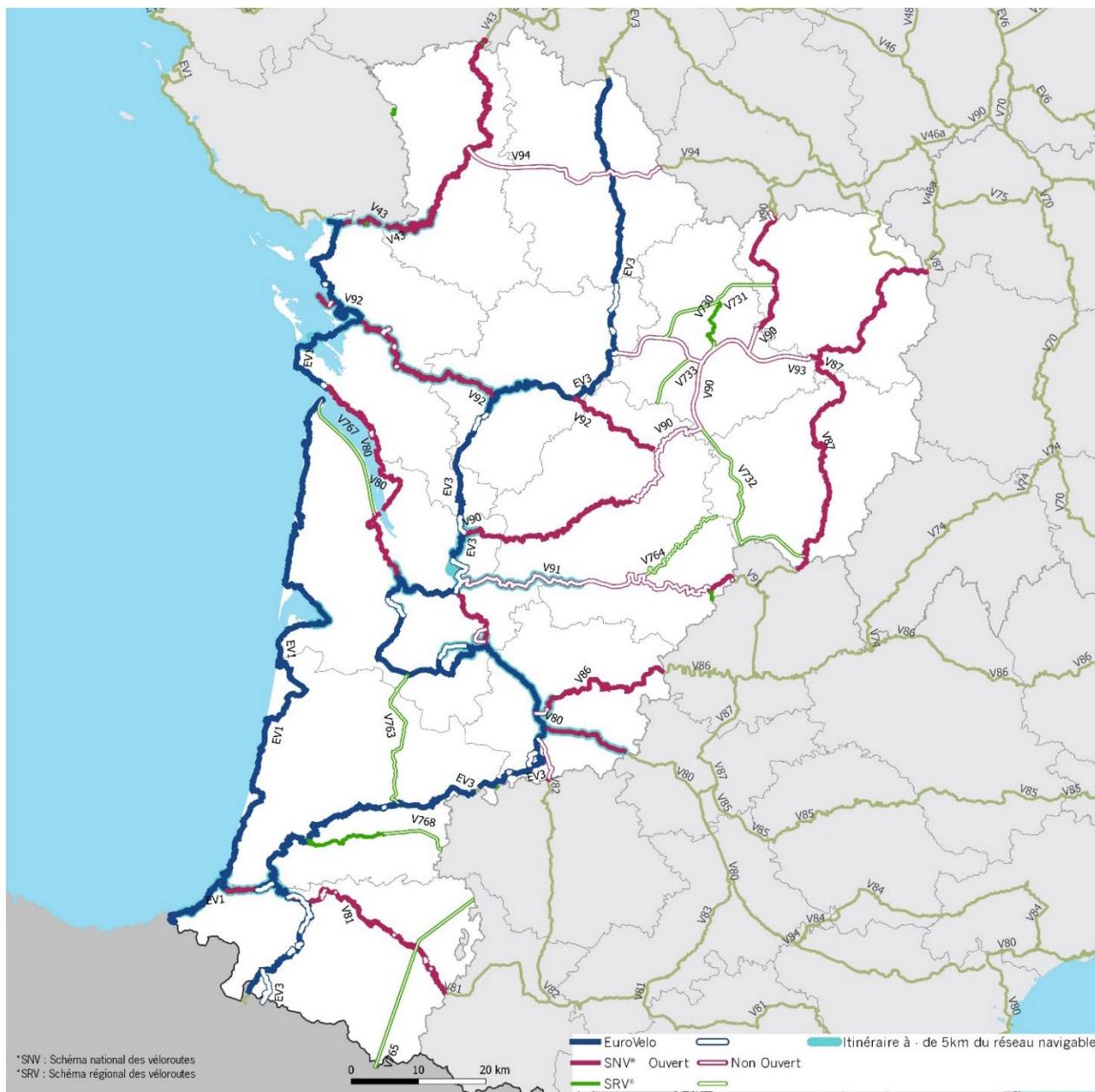


Nouvelle-Aquitaine



Réseau cyclable régional en cours d'actualisation en 2019

 Bilan 2018 : 242 kilomètres ouverts dans l'année,
69 % du schéma régional des véloroutes réalisé



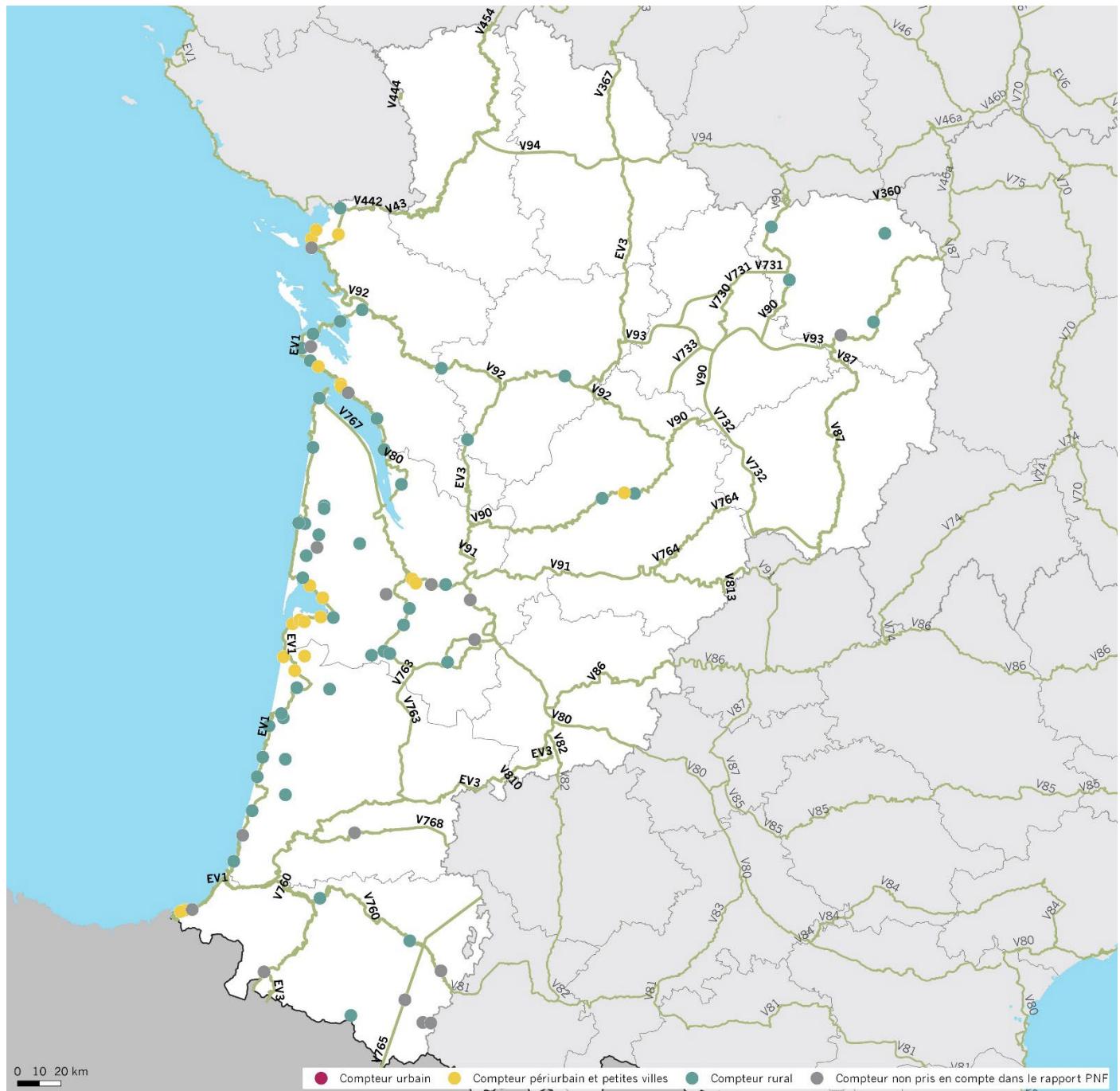
*Les données présentées ici sont issues des contributions transmises par les collectivités le cas échéant à Vélo & Territoires.

Avancement 2018	Total en km	Réalisé : 69%				Non réalisé	
		Site propre		Site partagé			
		Km	%	Km	%	Km	%
Schéma régional SRV	4093	1070	26%	1742	43%	1280	31%
Dont Schéma national SNV	3487	1033	30%	1698	49%	757	22%
Dont EuroVelo	1553	740	48%	612	39%	201	13%
Proximité du réseau navigable							
Dont à 5 km	793	316	40%	312	39%	165	21%
Dont à 150 m	284	157	55%	68	24%	58	21%

Fréquentation cyclable

Les compteurs en Nouvelle-Aquitaine

Nombre de compteurs partagés	2018 : 89	
Nombre de compteurs analysés par année*	2018 : 72	2017 : 49
Nombre de compteurs analysés par milieu	Urbain : 0	Périurbain : 20
Nombre de compteurs sur les itinéraires	EuroVelo : 40	Schéma national : 20



Compteurs utilisés pour l'analyse 2018 – Nouvelle-Aquitaine

En Nouvelle-Aquitaine, les données de 89 compteurs sont partagées sur la Plateforme nationale des fréquentations (PNF). 72 compteurs ont été retenus pour les analyses 2018*. Ces données sont partagées par 10 propriétaires. La répartition des compteurs est assez inégale sur le territoire avec une couverture supérieure de l'ancienne région Aquitaine et du littoral. L'image globale présentée ci-après est donc parcellaire et très impactée par les compteurs littoraux.

Liste des propriétaires et des compteurs

- Compteur urbain : 0
- Compteur périurbain : 20
- Compteur rural : 52
- Compteur non pris en compte dans le rapport de la PNF en 2018* : 17

*Seuls les compteurs présentant au moins 90 % de données validées sur l'année sont pris en compte. Pour plus de détails se référer au chapitre 'Méthode' du rapport sur 'Analyse des données de fréquentations vélo 2018' en ligne sur notre site Internet.

CD 16

- Baignes-Sainte-Radegonde (Galope Chopine)
- Merpins
- Pranzac (Coulée d'Oc)

CD 17

- Charron (Canal Maritime)
- Dompierre-sur-Mer (Mouillepied)
- L'Houmeau (La Maréchale)
- Nieul-sur-mer (Digolet)
- Saint-Hippolyte
- Saint-Jean-d'Angle (Bellevue)
- Saint-Sorlin-de-Conac (Pôle Nature de Vitrezay)
- La Rochelle (Chef de Baie)

CD 23

- Mouroux Vieilleville
- Saint-Agnant-de-Versillat (Saint Germain Beaupré)
- Saint-Quentin-la-Chabanne (Charasse Plaine)
- Toulx-Sainte-Croix
- Royère-de-Vassivière (Lac de Lavaud Gelade)

CD 33

- Andernos-les-Bains
- Belin-Béliet
- Bouliac
- Cabanac-et-Villagrains

Carcans

- Crémon
- Eyrans (Le Pontet)
- Hostens (RD 805 01)
- Hostens (RD 802 05)
- Hourtin
- La Brède
- La Teste-de-Buch (Pyla)
- La Teste-de-Buch
- La Teste-de-Buch (Cazaux)
- Lacanau (Lacanau océan)
- Lacanau (Lacanau ville)
- Lanton
- Latresne
- Le Nizan (Le Nizan / Bazas)
- Le Nizan (RD 802 06 Le Nizan)
- Le Porge (Porge Océan)
- Le Teich
- Lège-Cap-Ferret
- Mios
- Roaillan
- Salaunes
- Castets et Castillon (Castets en Dorthe)
- Cestas
- Frontenac
- Le Porge (RD 807 01 Le Porge)
- Sadirac (Gare)

CD 40

- Bias (Lespecier)
- Biscarrosse (Bourg)
- Biscarrosse (Vivier)
- Biscarrosse (Les Rives)
- Castets
- Gastes
- Labenne
- Lit-et-Mixe (Cap de L'Homby)
- Messanges
- Mimizan (piscine)
- Mimizan (les 3 collines)
- Uza
- Vielle-Saint-Girons (Saint Girons Plage)
- Ychoux
- Gamarde-les-Bains (Laurède)
- Seignosse

CD 64

- Arette (La Pierre-Saint-Martin)
- Ciboure (corniche)
- Hendaye
- Laroin
- Salies-de-Béarn
- Arnéguy
- Béost (Aubisque côté col Soulor)
- Ciboure
- Eaux-Bonnes (Aubisque crêtes blanches)

Escot (col Marie Blanque)

- Nay

Communauté d'Agglomération Le Grand Périgueux

- Annesse-et-Beaulieu (Passerelle P9 Annesse)
- Périgueux (Voie des Stades)
- Trélissac (Jardin Pêcheur)

Communauté de Communes de la Pointe du Médoc

- Naujac-sur-Mer

ONF LNA

- Lacanau (Lacanau Océan)
- Soulac-sur-Mer

Royan Atlantique

- La Tremblade (Ronce-les-Bains)
- La Tremblade (La Bouverie)
- Les Mathes (La Palmyre-Front de mer)
- Saint-Georges-de-Didonne
- Saint-Georges-de-Didonne (Parc Estuaire)
- Saint-Palais-sur-Mer
- Saint-Romain-sur-Gironde
- Meschers-sur-Gironde
- Talmont-sur-Gironde



Palmarès des compteurs par type de milieu

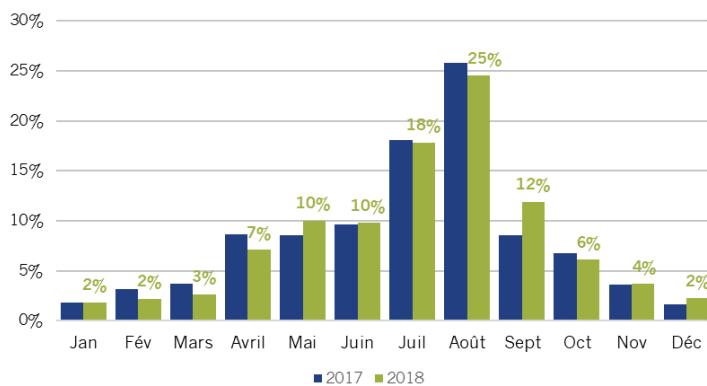
Milieu	Propriétaire	Compteurs	Nb moyen de passages journaliers 2018
Sites urbains			Pas de compteurs déclarés ni validés.
Sites périurbains	CD 33	Andernos-les-Bains	848
	Royan Atlantique	Saint-Georges-de-Didonne	517
	Royan Atlantique	Saint-Palais-sur-Mer	435
Sites ruraux	CD 40	Labenne	780
	CD 40	Messanges	651
	Royan Atlantique	Les Mathes (La Palmyre)	563

Analyse de fréquentation cyclable

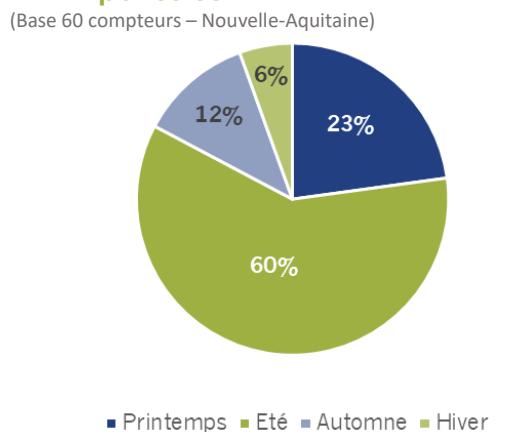
✓ Bilan 2018 : stabilité du nombre de passages par rapport à 2017.

La fréquentation 2018 se maintient par rapport à 2017 (-1 % de passages). Elle atteint en moyenne 183 passages par jour par compteur. Elle est plus importante le week-end (204 passages par jour par compteur) que la semaine (175 passages). Elle varie fortement selon la saison. L'été représente 60 % des passages annuels. La fréquentation moyenne enregistrée en juillet-août est quatre fois plus importante que le reste de l'année (510 passages par jour et par compteur contre 116).

Répartition mensuelle des passages 2018 (À échantillon comparable, base 31 compteurs – Nouvelle-Aquitaine)

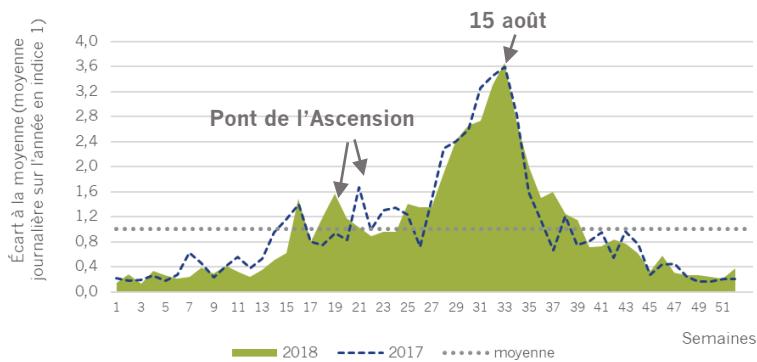


Répartition des passages 2018 par saison (Base 60 compteurs – Nouvelle-Aquitaine)



Comparaison de la fréquentation journalière en 2017 et 2018

(À échantillon comparable, base 31 compteurs – Nouvelle-Aquitaine)



Évolution du nombre de passages mensuels par rapport à 2017

(À échantillon comparable, base 31 compteurs – Nouvelle-Aquitaine)

